

N° CP

Séance du

59/16-07
16 MARS 2007

**SEMINAIRE DE LA FEDERATION NATIONALE DES
MAITRES CHIENS SAUVETEURS AQUATIQUES**

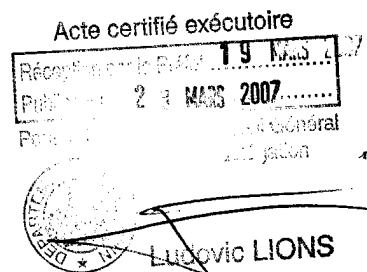
Demande de participation départementale

La Commission Permanente,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I-5è/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° 2007/I-5è/07 du Conseil Général du 15 décembre 2006 relative aux interventions diverses au titre de la Commission de l'Administration Générale,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- attribue une subvention de 200 € à l'Association Terre Neuve Haute Alsace, pour l'organisation du séminaire du 23 au 27 avril 2007 sur l'Ile du Rhin à Vogelgrun, de la Fédération Nationale des Maîtres Chiens Sauveteurs Aquatiques, montant à prélever sur l'enveloppe 1 215, nature 6574, fonction 021.



Adopté

.....voix contre
.....abstentions

LE PRESIDENT

Pour le Président
du Conseil Général de Haut-Rhin,
et par délégation
Le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH